RÈGLEMENT DES REGIONALES D'ELEVAGE DU YORKSHIRE TERRIER CLUB ET BIEWER TERRIER

Il n'y a pas d'attribution de CACS.

Des TAN seront dispensés au cours de la Régionale d'Elevage.

Les Régionales d'Elevage sont l'outil essentiel de la politique de sélection conduite par le Club. La grille de sélection a été revue à cet effet.

QUALIFICATION D'UN CHAMPION CLUB ADULTE ET CHAMPION CLUB JEUNE TITRE HONORIFIQUE OBTENU EN PARTICIPANT AUX RÉGIONALES D'ELEVAGE

Le titre de CHAMPION CLUB ADULTE et de CHAMPION CLUB JEUNE sera décerné aux Yorkshire et Biewer Terrier ayant obtenu les points nécessaires suivant les critères ci-dessous pour tout enregistrement:

- **Etre adhérent au club de race et à jour de cotisation,**
- **Avoir réussi son TAN,**
- **Identifié ADN,**
- **Avoir fait pratiquer à l'examen clinique des rotules par un vétérinaire (stade1 accepté) selon notre protocole consultable sur notre site,**
- **Que le sujet soit indemne de la maladie LEGG-PERTHES-CALVE (nécrose aseptique de la tête fémorale) selon notre protocole consultable sur notre site. Le sujet doit être âgé de 15 mois minimum.**

CHAMPION CLUB ADULTE:

Le meilleur adulte de chaque sexe est désigné entre les gagnants de la classe intermédiaire et ouverte classés excellent .(Idem attribution CACS ou CACIB). Il obtient 100 points.

Le juge rappellera les 1er et 2èmes excellent des classes Ouverte et ou Intermédiaire afin de déterminer le 2ème meilleur adulte de chaque sexe et obtiendra 50 points (Idem attribution RCACS ou RCACIB).

Dans le cas où un chien obtient 50 points pour le titre de Champion Club Adulte, les 50 points complémentaires devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'obtention des premiers 50 points.

CHAMPION CLUB JEUNE:

Pour les chiens engagés en classe jeune.

Le chien classé premier excellent de chaque sexe obtient 100 points et est Champion Club Junior.

Ces titres purement honorifiques ne sont pas mentionnés dans les documents officiels de la SCC, de la FCI et du YTC et BT.
Ils ne sont pas pris en compte pour les inscriptions et classements dans les expositions officielles nationales, internationales ou régionales.

Un chien qui a le titre de CHAMPION CLUB ADULTE ou CHAMPION CLUB JEUNE n'obtiendra ce titre qu'une seule fois. Il ne pourra pas être représenté dans une autre Régionale d'Elevage.

L'enregistrement et le diplôme sera remis à la demande du propriétaire sur justificatifs des critères demandés ci-dessus

La citation du titre ne pourra se faire qu'après réception d'un courrier du Club confirmant l'enregistrement de ce titre qui portera son intitulé et année d'enregistrement.

Une liste des Champions Club sera publiée dans la revue et mise à jour régulièrement sur le site du club.

Modifié la 31 Octobre 2026